CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 1er mars 1985

La séance est ouverte à 11 heures.

• (1105)

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LES PARTIS POLITIQUES

LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT DU PARTI CONSERVATEUR

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, au cours de la campagne de financement que le parti conservateur a menée l'an dernier, mes commettants étaient invités par le premier ministre (M. Mulroney), alors chef de l'opposition, à verser des contributions de \$50, \$100, \$150 ou \$350 à la caisse de son parti. Dans sa lettre de sollicitation, celui-ci blâmait le gouvernement libéral pour le chômage élevé, la pénurie d'investissements étrangers et la piètre conjoncture économique au Canada. En novembre 1983, il disait à peu près ceci:

Le pouvoir d'achat du dollar canadien a diminué tant au Canada que sur les marchés internationaux... Je crois que l'appui que vous accorderez aujourd'hui au parti progressiste conservateur sera la pierre angulaire d'un Canada fort et revivifié.

Toutefois, cette promesse d'un Canada revivifié ne s'est pas matérialisée. Le dollar qu'il avait promis de renflouer s'est affaibli davantage depuis qu'il est au pouvoir. En fait, il est plus faible qu'il ne l'a jamais été dans toute l'histoire du Canada.

Le premier ministre et son parti n'ont pas tenu les promesses qu'ils faisaient dans leurs lettres de sollicitation. Par conséquent et au nom de mes commettants, je demande au parti conservateur de rembourser l'argent.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LE VERDICT DANS L'AFFAIRE DE LA BROCHURE RELATIVE À L'HOLOCAUSTE

M. Bill Attewell (Don Valley-Est): Monsieur le Président, hier, M. Zundel a été trouvé coupable d'avoir nuit de propos délibéré à l'harmonie raciale et sociale en diffusant une brochure où l'on prétendait que l'holocauste n'avait été qu'une mystification tramée par les Juifs. J'applaudis à la décision rendue par le jury.

Certes, nous tirons fierté au Canada de nos libertés fondamentales, et notamment de la liberté de parole, mais, grâce au ciel, nous avons les moyens de nous défendre contre les vues néfastes, malveillantes et scandaleuses de cet homme dont les héros sont Hitler et Hess. Lorsque j'étais en Israël il y a quelques semaines, j'en ai profité pour visiter le musée de l'holocauste, Yad Vashem. Je ne peux m'imaginer que l'on puisse douter que l'holocauste ait effectivement eu lieu.

L'IMMIGRATION

L'INTERROGATION DES IRANIENS DÉTENUS

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, le Globe and Mail rapporte aujourd'hui que les Iraniens détenus près de l'aéroport Pearson ont été interrogés par des policiers dont on ignore l'identité. Nous ignorons en vertu de quel mandat ils ont ainsi été détenus et nous ne savons pas non plus qui a autorisé cette mesure. Si je ne m'abuse, à l'interrogatoire, les intéressés n'étaient pas représentés par un avocat. Or, aucun d'entre nous n'est à l'abri de telles mesures. Cela pourrait même arriver à des citoyens canadiens au Canada. Il se peut que ce soit l'œuvre de la police secrète mise sur pied par le premier ministre Trudeau en juin dernier.

J'exhorte la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{le} MacDonald) à élargir les termes de l'enquête qu'elle a ordonnée afin que l'on puisse savoir à quels endroits les nouveaux arrivés au Canada risquent d'être détenus, qui ordonne ces détentions, quels critères les inspirent et quels moyens on prend pour mettre les intéressés au courant des droits que leur reconnaît la Charte des droits et des libertés. En ce qui concerne l'article du Globe and Mail, l'enquête doit révéler qui a procédé à l'interrogatoire, qui a autorisé l'entrée des policiers au centre de détention et en outre si l'on a informé les personnes interrogées des droits que prévoit la Charte des droits et des libertés et si on leur a effectivement permis d'exercer ces droits, c'est-à-dire de retenir les services d'un avocat pour les défendre.

Les faits publiés dans le *Globe and Mail* découlent de dépositions faites sous serment et témoignent des menaces que le service secret nouvellement créé fait peser sur nos droits et nos libertés. Il importe . . .

M. le Président: Je regrette, mais le député a épuisé son temps de parole.

[Français]

L'ADMINISTRATION

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DANS LA BEAUCE

M. Gilles Bernier (Beauce): Monsieur le Président, en politique comme en affaires, il faut mettre de côté le négativisme et le pessimisme. Avec le gouvernement conservateur, le climat s'améliore, les attitudes changent face à la nouvelle perception de gouverner. On constate aussi que les relations fédérales-provinciales s'améliorent partout. Quand l'optimisme règne, les Canadiens sont plus heureux, plus productifs et plus enclins à investir.